



## Offre d'emploi – **publication interne et externe**

**Conseiller en prévention des risques professionnels (F/H)**

**Direction des Ressources Humaines Mutualisée**

**Employeur** : Agglomération de Mont de Marsan (Landes/40), siège de l'agglomération

**Filière/qualification du poste** : Filière administrative ou technique – Catégorie B ou C

**Grade** : Adjoint technique territorial / **Groupe de fonction** : M2

**Prise de poste** : Septembre 2024

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Au sein de la Direction Générale Éducation Jeunesse et Ressources Humaines de Mont de Marsan agglomération, la Direction des Ressources Humaines mutualisée pour la commune de Mont de Marsan, l'agglomération, le CCAS et le CIAS est composée de 25 agents répartis en 3 services (Carrière/Paie, Prévention, Compétences Emploi Formation) et gère un portefeuille d'environ 1 500 agents.

Placé(e) sous l'autorité de la directrice des ressources humaines et de la responsable du service prévention, vous êtes chargé(e) d'assister et de conseiller l'autorité territoriale et les services dans la définition, la mise en place et le suivi des différentes politiques de prévention et de gestion des risques professionnels. Vous participez à la coordination et à l'animation du réseau des assistants de prévention de la collectivité.

### ACTIVITES ET MISSIONS

- Participer à la définition, à la mise en œuvre et au suivi des politiques de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail dans son périmètre d'action
- Mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels et les plans d'action qui en découlent
- Suivi des registres santé et sécurité et danger grave et imminent
- Participation aux choix des Equipements de Protection Individuels / collectifs (EPC)
- Consultation lors de projets d'aménagement, de construction de locaux, d'achats de matériels et d'équipements
- Participer à la diffusion d'une culture de prévention des risques et à l'animation d'un réseau des assistants de prévention
- Analyser et assurer le suivi des situations de travail, des accidents de travail et des maladies professionnelles
- Effectuer une veille technique et réglementaire en matière d'hygiène et de sécurité et des divers protocoles sanitaires
- Conseiller les services, des agents et participer occasionnellement en coordination avec le responsable de service aux formations spécialisées du Comité Social Technique (CST)
- Réaliser des visites de poste de travail et participe à l'établissement de recommandations relatives à l'aménagement des locaux et des postes de travail dans le cadre de l'amélioration continue et le maintien dans l'emploi
- Élaborer des rapports, bilans et statistiques relatifs aux actions menées
- Participer à la formation et la sensibilisation du personnel
- Coordonner les études de postes et les visites avec le service de la médecine préventive du Centre De Gestion – CDG 40
- Effectuer les visites de terrain notamment dans le cadre du CST
- Participer aux démarches engagées en matière de santé et qualité de vie au travail et de prévention des Risques

## EXIGENCES ET CONTRAINTES

**Lieu** : siège de l'agglomération à Mont-de-Marsan / Déplacements ponctuels dans le périmètre de l'agglomération

**Horaires** : 39 heures hebdomadaires avec RTT / Horaires variables avec plages de présence obligatoires

**Conditions de rémunération** : RIFSEEP / Forfait mobilités durables / Prise en charge à 75% de l'abonnement transport / Participation au maintien de salaire / Adhésion COSS + CNAS / Restaurant administratif

## PROFIL RECHERCHE

Titulaire d'un DUT ou licence professionnelle dans le domaine de la prévention des risques (Qualité Hygiène Sécurité Environnement) ou équivalent

Expérience professionnelle sur un poste équivalent souhaitée

Permis B indispensable – Déplacements réguliers sur le territoire

Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales

Maîtrise de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité

Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse, maîtrise des outils bureautiques

Sens de l'organisation et du travail en équipe

Esprit d'initiative et de synthèse

Capacité à d'adaptation et réactivité

Respect de la confidentialité, discrétion professionnelle, devoir de réserve

Capacité d'écoute, rigueur

Qualités relationnelles, goût du contact humain, sens du service public

Esprit d'équipe et de coopération

## CANDIDATURE

**Veillez adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'attention de :**

**Monsieur le Président de l'agglomération de Mont de Marsan**

**575 avenue Foch**

**40 000 Mont de Marsan**

**ou par mail : [recrutement@montdemarsan-agglo.fr](mailto:recrutement@montdemarsan-agglo.fr)**

**Date limite de réception des candidatures : 31/07/2024**

### **Candidature interne**

*Un changement d'affectation dans le cadre d'une mobilité interne peut entraîner un changement de groupe de fonction, ce dernier étant lié au niveau de responsabilité et fonctions exercées par l'agent sur son poste, et donc du montant du régime indemnitaire perçu (IFSE, NBI, ou autre(s) prime(s) ou indemnité(s) spécifique(s) liées au poste)*